



Commission du Bassin du Lac Tchad

Avis d'Appel d'Offres International N°001/CBLT/PTEIB/2020

Études approfondies de l'amélioration de l'hydraulique du Chari et du Logone

- 1- La Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) est une organisation sous-régionale créée par la convention de Fort-Lamy le 22 mai 1964 par les quatre pays riverains du Lac Tchad (Cameroun, Niger, Nigeria et Tchad). La République Centrafricaine a été admise comme membre à part entière en 1994 et la Libye en 2007. Le Soudan a été accepté comme pays observateur en 2000 en attendant la ratification de la convention créant la CBLT. La République du Congo, le RD Congo et l'Égypte sont également des pays membres observateurs. Le siège de la CBLT est à N'Djamena, République du Tchad. Avec l'adhésion de la RCA et de la Libye, le bassin conventionnel couvre désormais une superficie de plus d'un million de km².
- 2- La CBLT a obtenu une donation en différentes monnaies des pays membres pour financer le coût des études approfondies pour l'amélioration de l'hydraulique des tributaires du lac Tchad pour lesquelles le présent Appel d'Offres est lancé.
- 3- La CBLT, représentée par son Secrétaire Exécutif, invite par le présent Avis d'Appel d'Offres International, les soumissionnaires remplissant les conditions requises, à présenter leurs offres sous pli cacheté, pour la réalisation desdites études.
- 4- L'appel d'offres sera soumis aux procédures de passation des marchés internationaux contenues dans le guide de la Banque Mondiale, acquisition des biens et services, et est ouvert à tous les soumissionnaires des pays éligibles tel que défini dans les documents de l'appel d'offres.
- 5- La zone d'étude est située au Tchad, dans le bassin conventionnel du Lac Tchad et concerne spécifiquement les fleuves Chari et Logone et leurs plaines d'inondation, depuis leurs exutoires jusqu'à l'embouchure au lac Tchad.
- 6- Les études approfondies pour l'amélioration de l'hydraulique des deux tributaires du lac Tchad sont réparties en un (1) seul lot à réaliser en trois (3) étapes.

Étape1 : Réalisation des études préliminaires

Pays : Tchad et Cameroun

Lieu : lit du Chari et du Logone (en aval de Sarh pour le Chari et de Lai pour le Logone jusqu'à l'embouchure du Lac)

Études:

- Étude conceptuelle de l'interface Chari et Logone avec les Plaines inondables ;
- Étude des fonctions écologiques des plaines d'inondation;
- Analyse des impacts des débits additionnels sur le Chari et le Logone et sur le Lac Tchad ;
- Analyse des impacts de l'érosion hydrique, de l'ensablement, de la sédimentation et des plantes envahissantes sur les débits;
- Conceptualisation des solutions envisageables et élaboration des TDR de l'Avant-Projet Détaillé;
- Validation des résultats des études en atelier ;
- Corrections et remise des rapports finaux.

Étape2 : Réalisation des études approfondies et l'Avant-Projet Détaillé

Pays : Tchad et Cameroun

Lieu : lit du Chari et du Logone (en aval de Sarh pour le Chari et de Lai pour le Logone jusqu'à l'embouchure du Lac)

Études :

- Collecte des données ;
- Analyse des impacts des changements hydrauliques ;

- Solutions d'amélioration de l'hydraulicité ;
- Mesures d'atténuation des impacts
- Elaboration de l'Avant-Projet Sommaire (APS) des travaux;
- Elaboration de l'Avant-Projet Détaillé (APD) des travaux ;
- Etude approfondie d'impact environnementale et sociale ;
- Elaboration du Document d'Appel d'Offres (DAO) des travaux ;
- Validation des résultats des études en atelier ;
- Corrections et remise des rapports finaux.

Etape3 : Réalisation des études approfondies d'Impact Environnemental et Social (EIES)

Pays : Tchad et Cameroun

Lieu : lit du Chari et du Logone (en aval de Sarh pour le Chari et de Lai pour le Logone jusqu'à l'embouchure du lac)

Etudes sollicitées :

- Contexte et justification du projet
 - Analyse des options d'amélioration de l'hydraulicité
 - Description du projet retenu et travaux à exécuter
 - Description du milieu (naturel et humain)
 - Impacts et mesures d'atténuation
 - Programme de surveillance et de suivi
 - Elaboration du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES)
 - Correction des TDR de l'APD pour la prise en compte de l'étude d'impact approfondie
 - Validation des résultats des études en atelier ;
 - Corrections et remise des rapports finaux.
- 7- La passation du marché se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'Offres International et ouverte à tous les soumissionnaires.
- 8- Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la CBLT et adresser le Dossier d'Appel d'Offres International à l'adresse indiquée ci-après :
- Commission du Bassin du lac Tchad (CBLT)**
Adresse : BP 727, N'Djamena, Tchad
Téléphone : (235) 22 52 – 41 – 45 ; Fax : (235) 22 52 – 41 -37 ; Email : cblt.lcbc@gmail.com
- 9- Les soumissionnaires intéressés peuvent acheter un jeu complet du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) pour un montant non remboursable de **mille dollars américains (1000 \$US)**. **Le paiement devra être effectué** contre un chèque bancaire certifié ou en espèces. Le dossier peut être retiré au vu du chèque directement à l'adresse ci-dessus ou par demande d'envoi des dossiers par courrier express accompagné des frais d'expédition non remboursables.
- 10- Les offres doivent parvenir à l'adresse indiquée au plus tard le **25 mars 2021 à 12h00, heure locale**. Les offres doivent être accompagnées des garanties de soumission telles que stipulées dans le dossier d'appel d'offres. Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées. Le soumissionnaire s'engage à maintenir son offre pendant une période de 90 jours à partir de la date limite de dépôt des offres.
- 11- Les plis seront ouverts en présence des représentants des donateurs et des soumissionnaires qui désirent assister à la séance d'ouverture des plis le **25 mars 2021 à 13h00, heures locales** dans une salle prévue pour la circonstance à la CBLT.
- 12- La sélection des soumissionnaires se fera sur la base des critères énumérés dans le document d'appel d'offres.

N'Djamena, le

30 NOV 2020

